

À Monsieur Barthelemy

363. Monsieur Barthelemy par un lieu qui day Vind' presentement
Adiens que la flote de pampme est partie de Dordrecht vers
L'isle de bryst et que cela est occasion que vous ne pouvez
estre ailleurs pour le cas de ne parer ainsi que dessus

desir dont assurés que de soy-mesme que resté oraison
 est passé de ne jure toute fois s'ingez vous admirer
 grandement de vos bonnes affections laquelle de s'ingez
 jure de ne jure pas de vous par toutes les occasions
 qui se présenteront de jure que dans s'ingez pourra
 être s'ingez a s'ingez bien quelle a en si
 long temps le bien s'ingez Mais toutes fois s'ingez a
 autres s'ingez nouvelles de biens que d'ingez a peu de
 jours de s'ingez la vérité Et s'ingez jure de resté
 de s'ingez s'ingez de vous avoir

Monsieur Barthelemy de sa sainte garde et protection -
 Escriit a Valenciennes le dixième jour de Novembre 1588